

# Bouv'Échos

Le bulletin municipal de la commune de BOUVIGNIES



## SOMMAIRE

Informations Municipales p 2  
Informations communautaires p 10  
Agenda p 12  
Environnement p 13  
Vivre ensemble p 15  
Solidarité p 16  
Prévention p 17  
Ecoles p 18  
Associations p 20  
Tribune politique p 21  
Etat civil p 22  
A votre service p 23  
Numéros utiles p 24

  
2024

Monsieur PRADALIER,  
Maire de BOUVIGNIES,  
et le Conseil Municipal  
vous souhaitent  
une excellente année !



## Edito

### VOTRE MAIRIE

#### Contact

Mairie de BOUVIGNIES  
295, rue de la Place  
59870 BOUVIGNIES  
Tel. 03 27 91 20 13

#### Heures d'ouverture

de 9h à 12h du lundi au vendredi



Retrouvez les infos de  
votre mairie sur votre  
smartphone avec l'appli  
PanneauPocket.



Madame, Monsieur, Chers bouvigniens,

En 2023, nous étions à la moitié de notre mandat et de nombreux éléments de notre projet avaient déjà été menés à bien :

Le programme d'assainissement s'est achevé au second trimestre.

Le cabinet médical a été finalisé. La commune accueille aujourd'hui deux médecins généralistes, un psychiatre et deux cabinets d'infirmières.

À côté de la longère médicale, nous avons aménagé les nouveaux ateliers municipaux.

À l'école maternelle Pigeon Vole, une partie des toilettes a été rénovée par notre personnel.

La restauration des deux vitraux de l'église Saint-Maurice est en cours d'achèvement. Ce chantier comprend également la rénovation de l'encadrement des baies (entourages en pierre). À l'issue des travaux, des protections seront posées à l'extérieur, afin d'éviter que les vitraux ne soient dégradés par des jets de projectiles. Le cout total de cette opération est de 64 792,53 € HT. Nous avons obtenu 50 % de ce montant par un subventionnement de la Région que je remercie. Le reste sera financé par la commune, mais aussi par une souscription publique lancée via la Fondation du Patrimoine. Il vous est toujours possible de faire un don si vous le souhaitez.

En ce début d'année, nous venons d'acquérir une parcelle route de Coutiches afin d'agrandir le cimetière. Nous allons pouvoir procéder au bornage dans un premier temps.

Après l'étape d'une enquête auprès des bouvigniens l'an passé, nous avons fait également un appel d'offres pour la construction d'un City Stade, d'une aire de jeux pour enfants, ainsi que la rénovation des deux courts de tennis. Ces chantiers devraient démarrer au printemps, sur le site du Manoir.

Parmi les réalisations importantes à venir, il y a également deux projets liés au logement :

Le béguinage tout d'abord : la commune a pu acquérir, par le biais de l'Établissement Public Foncier (EPF), le terrain de 6 000 m<sup>2</sup> face à l'école Pigeon Vole. Le promoteur retenu est TISSERIN HABITAT. Les études de sol ont été réalisées et le permis de construire devrait être déposé courant 2024. Concernant la maison libre, située face à la mairie, la commune a sollicité l'EPF pour procéder à son acquisition. Un compromis de vente sera signé au profit de TISSERIN courant février. Elle



sera intégrée dans le périmètre du béguinage.

L'autre grand défi en vue est la reconversion de l'ancienne ferme de la rue neuve, située à proximité de nos deux écoles. Les anciens propriétaires avaient décidé de la mettre en vente. Le risque était qu'un promoteur ne s'empare de ces lieux. Une urbanisation incontrôlable était à craindre. Cette parcelle est située dans la zone 1 AU (réserve foncière) de notre Plan Local d'Urbanisme. C'est pourquoi la commune a fait valoir son droit de préemption avec l'aide de l'EPF. Vous pourrez lire plus d'informations dans un article publié dans la suite de ce journal.

Enfin, à l'aube de cette nouvelle année qui verra ces nouveaux projets communaux se réaliser pour certains ou progresser pour d'autres, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous-même et vos proches.

Pour que chacun puisse continuer à bien vivre à BOUVIGNIES, tout simplement.

Bien à vous,

Frédéric PRADALIER  
Maire de BOUVIGNIES

## Bouv'Échos

**Responsable de publication :** Frédéric PRADALIER, Maire

**Conception et impression :** Mairie de BOUVIGNIES

**Tirage :** 650 exemplaires

**Droit d'auteur - Copyright :** L'ensemble de cette publication relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction sont réservés. Toute extraction et/ou reproduction d'une partie substantielle des informations est interdite sans l'autorisation expresse et préalable de la commune de Bouvignies. Toutefois, l'extraction et la reproduction des textes de cette publication sur support papier est autorisée pour un usage exclusivement interne, pour les seuls besoins propres de l'utilisateur et à la condition de mentionner de façon claire et précise la source.

**CONTENU :** Les informations contenues dans cette publication sont présentes à titre purement informatif et sont non contractuelles. La commune de Bouvignies ne saurait être tenue responsable pour toute erreur ou omission dans les textes et illustrations.

## Commémoration du 11 novembre

C'est sous le soleil que s'est déroulée la cérémonie de commémoration de la Victoire, de la Paix et de l'hommage à tous les « Morts pour la France » 2023.

Dans son discours, Monsieur le Maire a rappelé que le 11 novembre n'était pas simplement une date. En effet, ce jour correspond aujourd'hui au rassemblement de tous les Français et il est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol, comme en opération extérieure.

Les élèves de l'école Pigeon Vole ont lu les textes qu'ils avaient écrits sur ce qu'ils ressentaient devant le monument aux morts.

La municipalité remercie toutes les personnes



présentes, les anciens combattants, les nombreux enfants des écoles et leurs parents, les Présidents et membres des associations, La Lyre Coutichoise, la chorale « Chante BOUVIGNIES », Aimé pour la Sono et les élus du Conseil Municipal.

## Enquête publique : révisions allégées du PLU

Dans le cadre des révisions allégées du PLU de Bouvignies, les dossiers sont mis à la concertation préalable de la population à compter de 31/01/2024. Ces dossiers, disponibles en mairie et dans les locaux de la Communauté de communes à Templeuve, seront accompagnées d'un registre pour toutes contributions

éventuelles. Une réunion publique sera également tenue le 27/02/2024, à 18h00, à la grande salle du Manoir. La concertation préalable prendra fin le 01/03/2024, afin que le bilan en soit tiré et que les projets de révisions allégées soient arrêtés en Conseil Communautaire.

## Projet rue Neuve

La ferme DELETOMBE située rue Neuve est inhabitée depuis de nombreuses années. Elle a été mise en vente récemment. Afin d'éviter que des promoteurs ne s'emparent des terres pour y construire de très nombreux logements avec une urbanisation difficilement maîtrisable, la commune a sollicité l'Établissement Public Foncier qui s'est porté acquéreur des bâtiments et d'un hectare et demi de terres à l'arrière.

Désormais sous contrôle, aussi bien pour le bâti que le financier, ce projet fait actuellement l'objet d'une réflexion. Il a été exposé, lors d'une réunion de travail, à l'ensemble des élus. Des partenaires ont été sollicités pour l'enrichir (Parc Naturel Régional ; Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ; Cabinets d'étude ; DDTM, Intercommunalité...)

Pourquoi un intérêt pour cet endroit ? Tout simplement parce qu'il est idéal pour réaliser un lien avec des liaisons douces, entre le centre bourg, les écoles et le Manoir. Il est également conforme à l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) de notre Plan Local d'Urbanisme.

1581 personnes habitent à BOUVIGNIES (recensement 2023). Cependant, d'années en années, on peut observer que la population bouvignienne vieillit (voir graphique ci-dessous et écart par rapport à la métropole lilloise). L'arrivée de jeunes ménages est difficile, principalement à cause des prix de l'immobilier, souvent inaccessible pour beaucoup d'entre eux. À terme, cela pourrait avoir une incidence sur nos écoles avec des fermetures de classes. Par ailleurs, de plus en plus fréquemment, en vieillissant, certaines personnes se retrouvent en difficulté pour entretenir leur logement devenu trop grand.

La réflexion que nous engageons pour bâtir notre cahier des charges vise donc à concilier plusieurs enjeux :

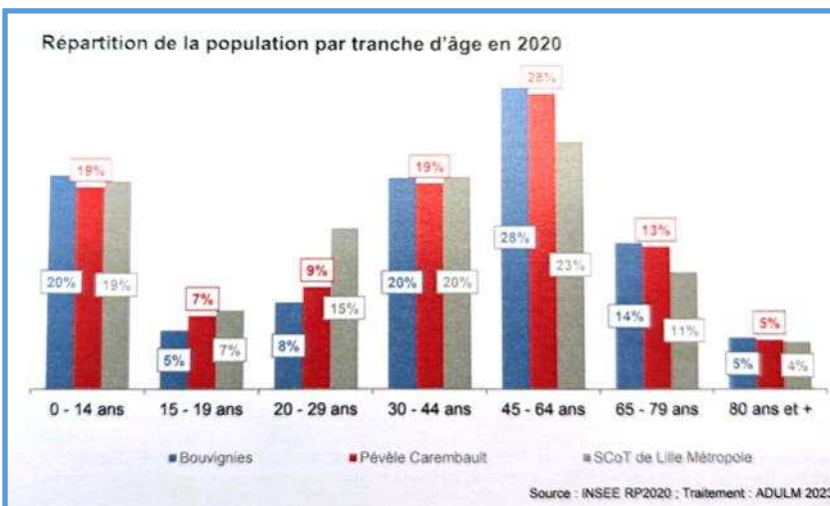
- accueillir donc des nouveaux ménages et proposer des solutions pour les aînés qui le souhaitent en assurant une mixité sociale et intergénérationnelle ;



- conserver notre population à hauteur de 1 600 personnes environ et éviter un accroissement déraisonné qui affecterait nos infrastructures ;
- s'inscrire dans une trajectoire de développement durable et de limitation de l'artificialisation des sols (loi ZAN) ;
- préserver le cadre de vie paysager et bucolique de notre commune, maîtriser son développement harmonieux et aménager des espaces partagés ;
- proposer une petite zone d'activité artisanale avec point de vente ;
- équilibrer le budget de cet aménagement pour parvenir à une "opération blanche" pour la collectivité et ainsi préserver la fiscalité communale réduite ;
- travailler en partenariat et associer les habitants à l'émergence du projet.

Dans le but d'absorber très progressivement l'arrivée et l'équilibre de la population, ce projet sera phasé et se réalisera sur environ une dizaine d'années.

**Une réunion publique aura lieu le samedi 16 mars, à 9 heures, au Manoir.**





## Visite de l'atelier de vitraux d'art

C'est dans la bonne humeur que des élèves des écoles Pigeon Vole et du Sacré-Cœur sont allés visiter l'atelier de vitraux d'art de Julien SALMON à LAVENTIE.

En effet, Monsieur SALMON est chargé de la réfection de deux vitraux de notre église Saint-Maurice. Votre municipalité en a profité pour proposer cette visite afin que les enfants aient une meilleure connaissance de notre patrimoine local et de ce métier méconnu.

Voilà également de bien belles perspectives en arts plastiques dans les classes à venir.

Rappelons enfin que les travaux représentent une charge importante pour notre commune. Par conséquent, nous avons décidé, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, de lancer un appel aux dons.

Nous avons besoin de votre soutien pour préserver le patrimoine local.



Merci à tous ceux qui ont déjà donné ! Et merci aux nouveaux donateurs !

### ► Bulletin de don

#### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration des vitraux de l'église Saint Maurice de Bouvignies

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte. S'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/12686](http://www.fondation-patrimoine.org/12686)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine - vitraux de l'église Saint Maurice de Bouvignies**

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

#### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l' <b>impôt sur le revenu</b>	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l' <b>impôt sur la fortune immobilière</b>	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l' <b>impôt sur les sociétés</b>	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



## Cyclo-cross au Manoir

Très beau spectacle au Manoir le samedi 13 janvier pour le Cyclo-Cross.

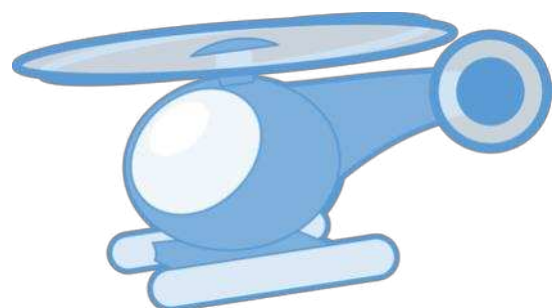


La municipalité remercie les 170 cyclistes qui ont participé à l'évènement et les bénévoles du cyclo-club d'ORCHIES pour cette belle organisation.

## Visite des lignes électriques en hélicoptère

Dans le cadre de son programme d'entretien des ouvrages électriques, Enedis organise chaque année la visite aérienne préventive d'un tiers environ de son réseau 20 000 volts.

Pour BOUVIGNIES, cela concerne les lignes surplombant notre territoire hors agglomération. Un hélicoptère les survolera, à très basse hauteur, entre le 1er février et le 30 mars 2024.





## Création de jardins potagers

Votre mairie envisage la création de jardins potagers sur une parcelle située le long de la rue du Vert Chemin.

Les personnes intéressées par ce projet qui n'ont pas retourné le bulletin distribué dans leur boîte à lettres sont priées de contacter la mairie très rapidement. Une réunion d'information sera organisée courant février.



## Nids-de-poule



Comme chaque année, la fin de l'hiver laissera apparaître des nids-de-poule sur nos routes.

Bien évidemment, votre commune procédera ensuite à la remise en état. Pour autant, rappelons que ces travaux ne peuvent être réalisés que lors de conditions climatiques clémentes : température sans risque de gel et humidité réduite.

Merci pour votre compréhension.

## Marchiennes : travaux rue des jardins et des Frenelles

Sauf riverains, la circulation des véhicules est interdite jusqu'au 29 mars 2024 inclus, dans la rue des Jardins et la rue des Frenelles (arrêté de la mairie de MARCHIENNES).



## Démarchage à domicile



Afin de s'assurer qu'une entreprise a bien « pignon sur rue », le démarchage à domicile doit être obligatoirement autorisé par la mairie. Si des personnes se présentent chez vous, n'hésitez pas à leur demander l'autorisation remise par la commune.

Sans celle-ci, il est préférable de prévenir la mairie, voire la gendarmerie.

Pour prévenir le démarchage indélicat, pensez également à informer les personnes de votre entourage.

## Prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire

Vous souhaitez rencontrer Monsieur PRADALIER, Maire de BOUVIGNIES (ou un de ses adjoints) ?

Il suffit de prendre rendez-vous en mairie (03 27 91 20 13).



## Correspondance



Toutes les requêtes visant à améliorer le quotidien des Bouvigniens sont examinées avec soin.

Mais la mairie reçoit parfois des lettres anonymes, comme au sinistre temps de l'occupation. Ces courriers vont directement à la corbeille.

*“Les lettres anonymes ont le grand avantage qu'on n'est pas forcé d'y répondre.”*  
Alexandre Dumas fils.

## Mieux s'informer

Selon une étude NPA Conseil et Harris Interactive réalisée auprès de 4 184 Français et Françaises de 15 ans et plus, en octobre 2023, près de trois Français sur quatre affirment ne pas avoir confiance aux infos données par les réseaux sociaux.

C'est donc l'occasion de rappeler que pour les informations délivrées par votre mairie, le journal Bouv'Echos, le site web ([mairie-bouvignies.fr](http://mairie-bouvignies.fr)) et l'application PanneauPocket sont les seules sources fiables.

L'appli permet aussi de recevoir les informations de la gendarmerie d'Orchies. Ajouter « Gendarmerie BTA d'Orchies ».



Selon notre prestataire, plus 80 % des foyers de la commune suivent les infos de la Mairie sur leurs smartphones avec l'appli **PanneauPocket**.

**Souvent copiée, jamais égalée !**

**Merci pour votre fidélité !**

## Voisins vigilants

Bouvignies est inscrite dans le programme " VOISINS VIGILANTS "avec la gendarmerie d'ORCHIES.

2 gendarmes sont missionnés pour la surveillance et le relationnel avec la commune.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez vous inscrire à la Mairie ou à la gendarmerie.

Vous deviendrez des référents et vous pourrez signaler des comportements que vous jugerez anormaux.

Une ou deux réunions sont programmées dans le cours de l'année en présence des gendarmes référents et des représentants de la commune.

La gendarmerie nous informe de ce qui s'est passé dans la commune et les communes limitrophes. Chacun peut donner son avis ou des idées pour améliorer la sécurité du village.

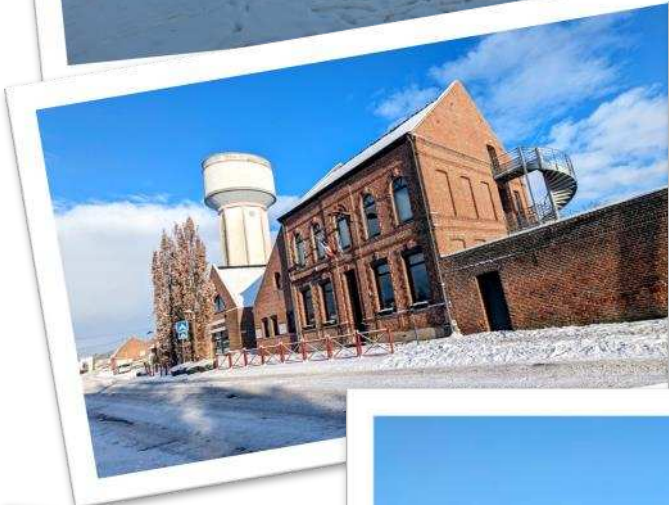
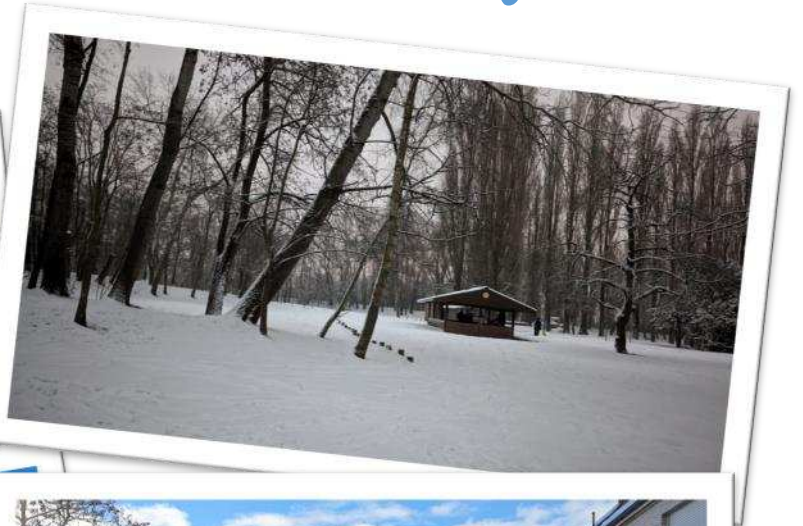
**PLUS NOUS SERONS NOMBREUX ET PLUS NOUS Y GAGNERONS EN SÉCURITÉ !**







## Jours de neige !



Merci aux photographes !





## Collecte des déchets

La Pévèle-Carembault a modifié son schéma de collecte des déchets le 1er janvier.

Le jour est désormais le même pour tous les déchets : le lundi (sortir les bacs la veille ou le matin avant 6h). La relève des emballages et papiers se fait tous les 15 jours (toujours le lundi).

Des retards persistent quant à la livraison de certains nouveaux bacs. Dans l'attente, ils convient d'utiliser les anciens bacs (ou sacs pour les ordures ménagères), mais toujours le lundi.

Attention, pour les déchets verts et alimentaires, seul le contenu du bac avec couvercle vert est désormais repris ! Les bacs supplémentaires, ainsi que les fagots déposés à côté ne sont plus ramassés.

Pour les ordures ménagères, dès que vous aurez reçu votre nouveau bac, vous ne pourrez plus déposer vos sacs sur la voie publique. Il faudra l'utiliser pour y déposer vos déchets.

Enfin une application est téléchargeable sur le site de la CCPC : <https://www.pevelecarembault.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets>

**À trier dans votre bac de collecte sélective**





**Papiers, emballages et briques en carton**  
Rouleaux, enveloppes, briques alimentaires, boîtes à pizza, cartons d'emballage, magazines, livres, feuilles de papier



**Emballages en métal et petits aluminiums**  
Cigarettes, conserves, barquettes, capsules de café, aérosols



**Emballages en plastique**  
Bouteilles, flacons et bidons, tubes, barquettes, pots de yaourt, films plastiques, gourdes de compote, sachets aluminiums, suremballages de pack

**À composter et/ou à valoriser dans votre bac de déchets alimentaires**





Restes de repas, épluchures, coquilles d'œuf, tontes de pelouse, petits branchages, feuilles mortes, fleurs fanées



Vande et poisson

**À recycler dans une borne à verre**





Bocaux en verre sans couvercle



Bouteilles en verre sans capsule ou bouchon

**À jeter dans votre bac d'ordures ménagères (en sachet bien fermés)**





Couches, litre minérale, lingettes, sacs d'aspirateur, objets en plastique, vaisselle cassée, mégots, mouchoirs et essuie-tout souillés, masques





## Parcours de Géocaching à BOUVIGNIES

Le géocaching est une "chasse aux trésors 2.0" pratiquée en extérieur, seul, en groupe, ou en famille à l'aide d'un smartphone ou d'un GPS. Une façon divertissante de transformer une simple promenade en grande aventure !

Vous devez trouver des "caches" dissimulées par des géocacheurs. À l'intérieur se trouve un logbook (ou registre) sur lequel vous inscrivez votre passage à l'aide d'un simple stylo. Les caches sont positionnées dans l'espace public de notre belle commune.

### GEOCACHING, MODE D'EMPLOI

#### Pour jouer, c'est très simple

1. Munissez-vous d'un smartphone ou d'un GPS portable
2. Créez un compte sur le site [geocaching.com](http://geocaching.com) et téléchargez l'application
3. Suivez les coordonnées de la cache. Pour vous aider, lisez son indice
4. Trouvez la cache, signez le logbook et remplacez-la à l'endroit exact et de la même façon que lorsque vous l'avez trouvée
5. Sur l'application, « loguez » votre cache. Vous pouvez laisser un commentaire
6. Partez à la découverte d'autres caches

- > Dès 5 ans
- > En toute autonomie, toute l'année
- > Des centaines de caches disséminées en Pévèle Carembault
- > Des circuits de moins de 6 Km

#### Matériel du géocacheur

- Un smartphone ou un GPS
- Un stylo pour signer le logbook et/ou résoudre les énigmes
- Une tenue adaptée pour l'extérieur

#### À emporter en +

- Une pince à épiler pour extraire les caches
- Des «SWAG» (porte-clés, pin's, petit jouet...) à échanger lorsqu'on en trouve un dans une cache



## Aide pour l'achat d'un vélo électrique

Donnez un **COUP DE JUS** à votre vélo dès le 4 mars 2024

**Aides à l'achat**

- kit d'électrification
- vélo électrique neuf

Rendez-vous sur [demarches.pevelecarembault.fr](http://demarches.pevelecarembault.fr)

Votre mairie et la Pévèle Carembault vous accompagnent !

Les bouvigniens pourront bénéficier d'une aide financière de 250 € (200 € de la CCPC et de 50 € de la commune) pour l'achat d'un vélo électrique neuf ou pour l'installation d'un kit d'électrification sur votre vélo standard.

Le dispositif démarre le 4 mars 2024. Pour demander l'aide, vous devrez remplir un dossier sur [demarches.pevelecarembault.fr](http://demarches.pevelecarembault.fr)

Attention : le vélo et le kit d'électrification ne doivent pas être achetés avant le 4 mars.

Retrouvez toutes les informations sur [pevelecarembault.fr](http://pevelecarembault.fr)

## Cinéma

Grâce au Ciné Pass de Pévèle Carembault, les bouvigniens bénéficient de tarifs préférentiels pour voir un film dans les salles de cinéma du territoire.

La place est vendue à 5,5 € au cinéma Le Foyer de Thumeries, au Modern'Ciné et à l'Olympia Ciné de Templeuve-en-Pévèle.

Le Ciné Pass est une carte délivrée par la mairie sur simple demande. Il suffit de vous munir d'une photo et d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois). Elle vous sera remise gratuitement en remplissant un simple bulletin d'inscription. Vous pourrez l'utiliser le jour même. La carte est nominative.

Modern'Ciné  
1 rue du 8 Mai 1945  
Templeuve-en-Pévèle

Olympia Ciné  
2 rue d'Orchies  
Templeuve-en-Pévèle

Le Foyer  
1 bis rue Albert Samain  
Thumeries

Carte strictement personnelle, ouvrant droit à un tarif préférentiel (hors films en 3D) dans les cinémas de Templeuve-en-Pévèle et Thumeries.

Carte à présenter avant chaque séance.

## Portage de repas à domicile

La Pévèle Carembault propose un service de portage de repas à domicile en liaison froide.

Il s'adresse à tous les habitants de plus de 65 ans et aux personnes handicapées qui habitent dans l'une des 38 communes du territoire.

Les plats sont livrés en barquettes individuelles et sont prêts à être réchauffés (four à micro-ondes conseillé dans la plupart des cas). Une fiche de conseils de remise en température vous est délivrée dès le début de la prestation.

Plus d'informations sur ce service ? Toutes les réponses se trouvent ici : <http://bit.ly/3MpROY2>.



## Portail emploi de la CCPC

Vous cherchez un emploi ? Déposez votre CV sur le portail emploi de Pévèle Carembault :

<https://bit.ly/3SsX54C>

Il s'agit d'un guichet unique qui regroupe une CVthèque, des offres d'emploi, des actualités locales...

Ce service est gratuit et personnalisé !

## Calendrier des manifestations

(sous réserves)

10-02-2024 - ESB - Opération plats à emporter	30-06-2024 - Kermesse école du Sacré-Cœur
23-03-2024 - Ecole Pigeon Vole - Expo de dessins	06 et 07-07-2024 - ESB - Tournoi des familles
30-03-2024 - Comité des Fêtes - Chasse aux œufs	26-07-2024 - Fête du centre aéré
06-04-2024 - Course Cycliste de la Municipalité	31-10-2024 - Comité des fêtes - Halloween
07-04-2024 - ESB - Bourse aux jouets	16-11-2024 - ASLB - Trail des Sorcières (à confirmer)
05-05-2024 - Comité des fêtes - Braderie	24-11-2024 - Repas du Téléthon
08-05-2024 - Action Pêche	07-12-2024 - Téléthon
15-06-2024 - ESB -Tournoi U12	14-12-2024 - Amicale Laïque - Marché de Noël
22-06-2024 - ESB - Tournoi U13	21-12-2024 - ESB - Noël des footballeurs (à confirmer)
29-06-2024 - Kermesse école pigeon vole	





## Maisons fleuries 2023

La cérémonie a eu lieu le vendredi 17 novembre. Voici les résultats :



Jardins potagers	Fermes et fermettes	Maisons avec jardins en façade	Maisons avec jardinières et balcons
<p><b>1er</b> ROCH Jean Marie ROUZE Pierre DELETREZ Pascal</p>	<p><b>HC</b> ROBYN Beatrice</p>	<p><b>1er</b> LEROY Marie Claude MAZUR Cédric DEMURIEZ Pascal LESPAGNOL André</p>	<p><b>1er</b> ROCH Jean-Marie MARLIERE Jean-Claude FRAGET Moise</p>
<p><b>2e</b> HADOUX Alain DEVEWER Jean-Louis DEDOURS Edith ROBYN Béatrice LESPAGNOL André MARLIERE Jean Claude</p>	<p><b>1er</b> DEMORY Pascaline LEROY Marie-Thérèse</p> <p><b>2e</b> DEVEWER Jean-Louis FACHE Georgette THERY Yvette CUVELIER VERLY Annick</p>	<p><b>2e</b> BAUDUIN Jean-Claude MASSCHELIER Margot DHONT Didier FENAIN Francine LUCAS Jacky DEDOURS Edith HENNO Mauricette</p>	<p><b>2e</b> HUEZ Lisandro DEMORY Pascaline DELRUE Marie-Flore</p>
<p><b>3e</b> DHONT Didier VERLY CUVILIER Annick DEMURIEZ Pascal PAVE Bernard SEMET Gabin</p>		<p><b>3e</b> DEVEWER Jean-Marie FACHE Gaëlle</p>	<p><b>3e</b> PAVE Bernard SEMET Gabin PANIEZ Amandine</p>

Chacune des maisons fleuries témoigne de l'imagination et du savoir-faire des bouvigniens.

La municipalité remercie l'ensemble des participants à ce concours qui embellit notre commune et M. DEHAESE pour sa précieuse aide.





## Distribution gratuite de

Une distribution de 30 m<sup>3</sup> de compost, offert par le Symidème, a eu lieu le samedi 18 novembre.

Les 44 familles bouvigniennes qui se sont inscrites ont pu bénéficier de cette opération écologique qui favorise une culture plus respectueuse de l'environnement.



## Plantations au Manoir

Le samedi 25 novembre, Monsieur le Maire et quelques élus ont planté une nouvelle haie au Manoir.

Celle-ci renforcera le cadre paysager de notre domaine tant apprécié des bouvigniens.

Elle servira également à abriter des animaux et créera ainsi son propre écosystème.





## Stop aux dépôts sauvages !

Malheureusement, notre jolie commune n'échappe pas aux dépôts sauvages sur son territoire !

Rappelons que :

- même aux abords des conteneurs à verre, il est interdit de déposer d'autres déchets et le verre doit être déposé dans celui-ci !
- les déchetteries sont gratuites pour les particuliers,
- les articles R.632-1 et 635-8 du Code Pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets illégaux.



## Dépôt d'objets sur la voie publique

Votre commune reçoit régulièrement des plaintes concernant les dépôts d'objets sur les trottoirs et les devantures de maisons. Parfois, cela affecte la sécurité. De plus, c'est interdit par la loi.

Sont concernés par les plaintes reçues : les piquets, les plots, les pots de fleurs (des véhicules ont été abîmés lors de croisements) et les chaises décorées (elles gênent le passage des poussettes sur les trottoirs) ... Les contrevenants engagent leur responsabilité et seront poursuivis en cas d'accident ou dommage causé.

Toutes les décorations doivent donc être déposées à l'intérieur des propriétés. Les poubelles vides doivent

être rentrées dès le passage de la collecte.

Tout ce qui n'est pas dans le périmètre d'une propriété fait partie d'un espace commun que nous partageons tous et sur lequel nous ne devons pas empiéter ! Savoir-vivre ensemble, c'est aussi ne pas s'approprier ce qui ne nous appartient pas !

Dommage que la commune doive rappeler ce principe élémentaire de la vie collective et qui, au passage, semble perdurer au cours des siècles...

*Ne soyons pas égoïstes, l'individualisme est la maladie de l'époque.*

*Honoré de Balzac (1799 - 1850)*

## Soyons courtois !

Notre personnel communal est à votre service pour toutes les démarches que vous avez à effectuer en mairie. Il est apprécié et les liens qu'ils entretiennent avec une immense majorité de bouvigniens sont très courtois et très respectueux.

Cependant, quelques usagers oublient parfois la politesse. Ils semblent avoir banni de leur langage un "bonjour", un "s'il vous plaît", un "merci", un "au revoir"...

Merci de respecter notre personnel et de rester courtois en toute circonstance.

## Animaux domestiques



Votre mairie reçoit aussi de nombreuses plaintes concernant les animaux domestiques. Voici quelques rappels :

- Vérifiez que vos animaux ne puissent pas vagabonder chez vos voisins ou sur la voie publique.
- N'oubliez pas de tenir votre chien en laisse dans les rues, au Manoir... C'est obligatoire ! En plus d'une amende, vous pourriez occasionner des incidents et des accidents.
- Veillez à ce que votre chien n'aboie pas en votre absence.
- Veuillez ramasser les excréments sur la voie publique !



## Téléthon 2023

De très nombreuses actions ont été proposées pour ce Téléthon 2023 : action de la chorale « Chante BOUVIGNIES (en septembre), repas organisé par l'équipe (en novembre), ventes diverses, coiffure par "Arlette coiffure", participation des enfants des écoles Pigeon Vole et Sacré Cœur, vente de mini tableaux de notre artiste bouvignienne Marie-Claire VERHAEGEN ...

Le montant des bénéfices s'élève à 3 748,56 €.

Merci aux bénévoles et aux donateurs !



## Des cartes de Noël pour les aînés

Les élèves des écoles du Sacré Cœur et Pigeon Vole ont réalisé des cartes de Noël qui ont été remises aux personnes âgées (+ de 73 ans) par vos élus.

La municipalité remercie les petits Bouvigniens, ainsi que leurs enseignants, pour ce geste de solidarité intergénérationnelle.







## Prévention du suicide

Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114.

Le 3114 est accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, en France entière.

Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.



**3114** SOUFFRANCE PRÉVENTION DU SUICIDE

## Radicalisation

Vous pensez qu'un proche, un ami, un collègue s'est engagé dans un processus de radicalisation ?

Reconnaître les signes objectifs est souvent difficile. N'hésitez pas à demander de l'aide au 0 800 005 696.

Des professionnels vous répondent et vous orientent.



## Point d'écoute sur la prostitution des mineurs

Dans le cadre de la lutte contre la prostitution des personnes mineures, l'État finance le déploiement du point d'écoute La Boussole porté par l'association AGSS de l'UDAF.

L'objectif est d'écouter, conseiller et orienter les professionnels en ligne directe avec ces jeunes, ainsi que les parents ou familles des jeunes en situation de prostitution. Ce point d'écoute peut également être utilisé par les jeunes directement.



ecouteboussole



07 57 76 46 58

### MONOXYDE de carbone

**Attention aux intoxications**

Les foyers de maisons d'habitation, les fours ou les appareils de chauffage, les poêles à bois sont parmi les sources les plus courantes d'émission de monoxyde de carbone qui peuvent conduire à une intoxication. Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est **indolore, invisible et non irritant**. Après avoir été respiré, il provoque **maux de têtes, nausées, vomissements, malaises ou encore une paralysie musculaire**.

#### Pour éviter les intoxications

Placer impérativement les **groupes électrogènes** à l'extérieur des bâtiments

**Ne jamais utiliser** pour se chauffer des **appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, braser, barbecue...

Respecter les **consignes d'utilisation** des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu)

Veiller à une **aération et à une ventilation correctes des lieux** et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air

#### Que faire si on soupçonne une intoxication ?

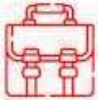
**Ouvrez les fenêtres et les portes**

**Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson**

**Sortez de chez vous**

**Appelez les secours**

112 18 114



## Pigeon Vole : Remise des dictionnaires aux CM2

C'est à la demande de Madame VANDERSIPPE, Directrice de l'école Pigeon Vole, que la municipalité a remis les dictionnaires et les Bescherelle aux CM2 de l'école, en début d'année scolaire.

Les enfants apprennent ainsi à utiliser les deux ouvrages toute l'année. Ils en connaîtront ainsi parfaitement l'usage avant leur entrée en sixième.

À l'école du Sacré-Cœur, cela se fera au mois de juin.



## Élections au conseil d'enfants 2023-2024



Le mardi 28 novembre, les élèves des écoles Pigeon Vole et du Sacré-Cœur ont participé aux élections du conseil d'enfants pour 2023-2024. Il s'agissait d'élire 5 nouveaux représentants pour remplacer les sortants.

Les enfants élus sont à l'initiative de différents projets communaux : installation d'un garage à vélo à l'école Pigeon Vole (2020-21), réfection du pont Fernand au Manoir (2021-22), pose de récupérateurs d'eau dans les établissements scolaires (2022-23)...

Le projet 2023-24 sera défini par les petits conseillers dans les prochaines semaines. Affaire à suivre...

La municipalité remercie tous les candidats (élus et non-élus) pour leur investissement dans la campagne et félicite les jeunes conseillers.

Sont donc élus pour l'année scolaire en cours :

École Pigeon Vole

\* CE2 : Louka MIQUEL et Léa VEREUILLE (nouveaux élus)

\* CM1 : Margot MACHELIER-MASSCURE et Myrtille LELONG-CAUDRELIER

\* CM2 : Lilou MAYEN, Louise VEREUILLE et Thimoté GOSSET

École du Sacré-Cœur

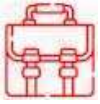
\* CE2 : Louise THERET (nouvelle élue)

\* CM1 : Charles DUPONT et Axel CODRON (nouveaux élus)

\* CM2 : Alice HAUDRECHY



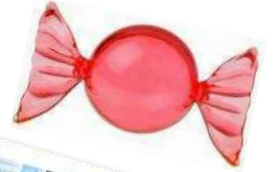




## Noël avec nos écoles...

Comme c'est maintenant la tradition, en décembre, les élèves de nos deux écoles ont décoré les sapins sur la place de notre commune.

Les enfants ont été ensuite récompensés par la visite du Père-Noël en personne, qui leur a remis les friandises offertes par notre municipalité.







## Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Bouvignies vous souhaite une très belle année 2024 remplie de joie et de festivités !

Vous pourrez nous retrouver lors de nos nombreuses manifestations : la chasse aux œufs, la braderie, la vente des roses à l'occasion de la fête des mères, la fête du centre aéré mais aussi le défilé d'Halloween !

Cette année, l'équipe du comité des fêtes souhaite remettre en place une fête de la musique ainsi que des festivités pour le 13 juillet.

Vous pouvez joindre le comité des fêtes via son adresse mail : [cdfbouvignies@gmail.com](mailto:cdfbouvignies@gmail.com) ou suivre ses manifestations via sa page Facebook : Comité des fêtes de Bouvignies.



### Défilé d'Halloween

Retour sur le défilé d'Halloween 2023 qui a rencontré un vif succès.



## Amicale laïque

**Un bilan très positif pour l'amicale laïque de l'école Pigeon Vole, et de nouveaux projets pour cette nouvelle année !**

Grâce aux diverses ventes : brioches, boules de Noël, tombola, pizzas et fleurs, mais aussi l'organisation d'évènements tels que les expositions artistiques, la bourse aux jouets, ou encore la traditionnelle fête de l'école, l'amicale peut présenter un bilan plus que positif.

Les bénéfices générés ont



permis de participer au financement de la classe découverte, ou encore de distribuer des livres à l'ensemble des enfants. Ceux-ci ont également pu assister à un spectacle avec, au programme pour les plus petits : la magie qui a émerveillé les enfants ; et pour les plus grands : des défis à relever dans la

convivialité.

Les évènements à venir : exposition artistique le 23 mars 2024 ; vente de fleurs/légumes au printemps ; fête des écoles le 29 juin 2024 ; marché de Noël le 14 décembre 2024.

Un grand merci aux membres du bureau pour leur investissement sans faille, au personnel enseignant, ainsi qu'aux parents bénévoles, et enfin à la municipalité pour le prêt de salles.

Le bénévolat vous tente ? N'hésitez pas à soutenir l'amicale lors des évènements !





## « Bien vivre à BOUVIGNIES » - 15 élus

**Frédéric PRADALIER, Maire**

### Les adjoints au Maire :

Martine HULOUX - Finance, Culture, Ressources humaines  
Jean-Marie VALIN - Aménagement, Urbanisme, Environnement, Ecologie, Agriculture  
Philippe CARON - Ecoles, Jeunesse, Communication

### Les conseillers municipaux :

Valérie CAILLE-WATTIER  
Odile COUTEAU (déléguée aux actions sociales)  
Romain DANGREMONT  
Delphine DESFONTAINE  
Bruno FENAIN (délégué aux sports et loisirs)  
Daniel HOUSSIN  
Jean LONGUEPEE  
Martine LOSCIUTO  
Bernadette SALMON (déléguée à la gestion du patrimoine et des équipements)  
Elodie THERET (déléguée aux travaux et à la sécurité)  
Dominique WAQUET

## « BOUVIGNIES Autrement » - 4 élus

### Les conseillers municipaux :

Elise CARON  
Gilles FEVRIER  
Nathalie LIBERT  
Guillaume VIELLEFON

### Communication de l'opposition Bouvignies Autrement

#### Un commerce pour Bouvignies.

Bonne année et bonne santé 2024 à tous les Bouvigniens et Bouvigniennes. Les membres de notre association ainsi que les conseillers municipaux de Bouvignies Autrement vous présentent leurs meilleurs vœux.

Monsieur le Maire ne manquera pas de vous informer sur les projets de la commune en matière de développement (extension du béguinage, projet immobilier de la rue Neuve...). Nous déplorons que le conseil municipal n'ait jamais eu à débattre des équipements du béguinage ni de l'utilisation de la maison face à la mairie dont l'acquisition a été faite récemment.

Ces deux projets communaux donneront naissance à environ 90 nouveaux logements, soit un accroissement de 15% du nombre des foyers de la commune. Il nous semble essentiel qu'un cahier des charges précis définissant les exigences de la commune dans ces différents dossiers soit écrit et validé par les habitants et leurs représentants. Il ne faudrait pas que les architectes et constructeurs de ces logements soient les seuls gagnants.

En lien avec ces projets, il faut créer des opportunités pour tous les habitants, comme prévoir un local pour la création d'un commerce de proximité en bénéficiant des aides substantielles existant au niveau national et régional.

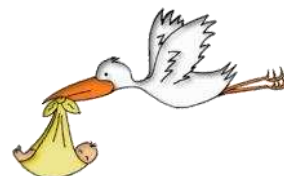
Avec cette augmentation du nombre d'habitant (et de voitures) il faut évaluer et anticiper les obligations qu'aura la commune dans l'aménagement d'infrastructures adaptées (assainissement, routes, trottoirs, parking, chemins piétons, cyclables...). Seront-elles à la charge des habitants ? En l'absence d'un cahier des charges et d'un débat public, nous n'avons aucune certitude sur ces différents points.

Suivez-nous sur le site [www.bouvigniesautrement.fr](http://www.bouvigniesautrement.fr)

**Bouvignies Autrement.**

## Ils sont nés en 2023.

- PILATO Arthur né le 5 janvier 2023 à Dechy
- DELLE VEDOVE Lise, Marie née le 26 janvier 2023 à Villeneuve d'Ascq
- MÉRIAUX Capucine, Marie-Irène née le 31 janvier 2023 à Lambres-lez-Douai
- FIEVEZ Nathan né le 17 février 2023 à Lambres-lez-Douai
- FONTENIER Chloé, Laurence, Jocelyne née le 21 juin 2023 à Villeneuve d'Ascq
- EVRARD Romy, Mauricette née le 5 juillet 2023 à Valenciennes
- FRANQUET KARBOWSKI Augustin, Charles, Benjamin né le 10 novembre 2023 à Seclin
- VAN DEN HEEDE Lison née le 7 décembre 2023 à Seclin
- LEFERME Alya, Jérémy, Clémence née le 10 décembre 2023



## Ils se sont mariés en 2023.

- Marie-France, Jacqueline LESOIN et Régis, Bernard SAINT-JEAN mariés le 19 mai 2023
- Marylise, Sabine, Marie-Louise PLACE et Frédéric, Gilles LENGLIN mariés le 27 mai 2023
- Valérie LEMOINE et Stéphane DECROIX mariés le 10 juin 2023
- Florie, Jamy, Angélique DANTIN et Louis, David, Aloïse DOCKWILLER mariés le 1<sup>er</sup> juillet 2023
- Lucie, Sandrine REFF et Nicolas, Thierry BRACQ mariés le 1<sup>er</sup> juillet 2023



## Ils se sont pacsés en 2023.

- DUVIVIER Tanguy et RIGA Virginie pacsés le 14 février 2023
- SAINT-GHISLAIN Corentin et BOURICHON Océane pacsés le 15 avril 2023
- REIGNOUX Pierrick et JUSZCZAK Perrine pacsés le 26 juin 2023
- CHARLY Benjamin et ROUZÉ Céline pacsés le 23 septembre 2023
- BONNET Arthur et DEVEWER Chloé pacsés le 11 décembre 2023
- REALE Vincenzo, Donato et SCILIRONI Marina pacsés le 26 décembre 2023



## Ils nous ont quittés en 2023.

- Pierre, François, Charles LEMAHIEU décédé le 21 février 2023 à Dechy
- Yvonne MERRHEIM épouse FIEVET décédée le 9 mars 2023 à Bouvignies
- Jean-Michel DELRUE décédé le 9 juillet 2023 à Bouvignies
- Claudine, Anna, Alice LOMBARD décédée le 13 juillet 2023 à Bouvignies
- Bernadette, Michelle ROUZÉ épouse LENGLIN décédée le 29 novembre 2023 à Valenciennes
- Alberte, Marie MARQUILLY veuve DESMONS décédée le 27 novembre 2023 à Dechy
- Jean-Michel HUEZ décédé le 11 décembre 2023 à Bouvignies





**Médecine - Santé**

- **Docteur GRASSET & Docteur MEZIANI**  
Médec. Générale - 433 rue de la Place - 09 62 67 22 13
- **Docteur CRETON**  
Psychiatrie - 433 Rue de la Place
- **Audrey BOURDIER & Estelle DELEAU**  
Infirmières - 157 rue Hallart - 03 27 94 32 12  
contact@infirmiers-lombarderie.fr
- **Fiona MABE** - Infirmière - 443, rue de la Place  
03.27.98.47.89 - 07.88.80.98.87  
Soins à domicile ou au cabinet

**Bien-être**

- **Marie DESRUELLES** - Sophrologue - 133 rue du Fief  
06 67 44 28 20 - marie.desru@gmail.com
- **Marie-Christine LINE**- Olfactothérapie®, Olfactocoaching®, Relaxation podale de bien-être  
187 Rue du Grand Hem - 06 60 77 01 17
- **Hélène LOUVART** - Psychologue clinicienne - Psychothérapeute - 612 rue du Louet - 06 52 14 76 96  
Helenelouvarpsy@yahoo.fr
- **Cécile PILIA** - Conseillère Nutrition Santé - Hypnothérapeute - 905 Rue de la Lombarderie - 06 64 12 09 30

**Café, tabac, presse, dépôt de pain**

- **CHARLET Isabelle** - 160 rue Neuve - 03 27 91 20 28

**Coiffure à domicile**

- **Catherine COIFFURE** - 06 83 03 46 40
- **DUTILLEUL Arlette** - 23 rue des Pronelles  
06 42 49 48 31 ou 03 27 90 48 46
- **GIANNUZIONE Pauline** - rue des Champs du Moulin  
Tél : 06 07 88 47 45

**Couture**

- **Anaëlle JEHANIN** - Artisane couturière éthique  
06 85 58 54 27

**Culture - Musique**

- **Editions Nord Avril** - Publications de livres  
Patrice Dufossé - 388 rue de la Lombarderie
- **Silvio PANI** - Luthier  
515 Rue Haute - 06 83 84 05 56  
varan\_guitares@gmail.com

**Immobilier**

- **DELOS Virginie** - 06 33 93 57 31  
delos@ev-immo.fr - www.reseaeu-immobilier.fr

**Marché - chaque mercredi, de 16h à 19h, sur le parking de l'école maternelle Pigeon Vole**

- **CANONNE** - Boucherie-Charcuterie - 06 03 75 22 44
- **SCARPE DIEM** - Fromages et produits frais  
06 81 40 72 02
- **DAM and CO** - fruits, légumes et fleurs de saison  
06 95 95 26 30

**Travaux**

- **ALL ELEC** - Electricité générale – Alarme - Domotique  
Pierre-François FONTENIER - 141, rue de la Chapelle  
06 76 03 00 08 - pf.fontenier@all-elec.fr
- **AQUA THERMIE ECO** - Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Entretien - Dépannage  
Patrick VAN HOENACKER - 96 Rue Basse  
06 86 79 07 50 - atheco@free.fr
- **BOONE Bernard** - Plomberie-Chauffage-Couverture  
62, rue de la Place 03 27 90 57 49 ou 06 70 63 23 55
- **CHAUFFE & EAU** - Frédéric DELPOUVE - Traitement de l'eau - Chauffage - Plomberie Sanitaire  
304, rue de la Chapelle - chauffe.et.eau@aliceadsl.fr  
03 27 92 21 73 ou 06 34 11 08 72
- **FI Travaux** – Pose cuisine – Peinture – Petite plomberie et électricité - Papier peint – Montage de meubles...  
Olivier DECUPPER 644 rue du Grand Hem -06.60.38.32.42
- **HP RENOVATION** - Maçonnerie, Terrassement, Plâtrerie, Isolation, Plomberie, Sanitaire, Tout à l'égout  
Michel HOËL - 141, rue de la Lombarderie - 03 27 91 35 13 - 06 89 14 17 24 - http://www.sarl-hp-renovation.fr/
- **LA TORDUE** - Unité d'échange d'oxygène - Jardins vivants – Entretien – Tailles  
Eric TRANCHEZ - 06 03 99 32 98 ou 03 27 80 28 90  
arbrenvie@latordue.fr
- **PETIT Fabrice** - Couverture - Zinguerie - Etanchéité - Installateur Conseil Vélux  
344 rue Riche - 03 27 96 52 15 ou 06 83 37 61 79  
ets.petit.fabrice@wanadoo.fr
- **PVC Diffusion** - Fenêtres PVC, bois, alu, portes d'entrées, volets - Stéphane DECROIX - 116 rue des Pronelles - 06 83 39 28 06 - decroix.stephane0806@orange.fr
- **ROBINEAU Travaux Publics** - Terrassement, Tar Macadam, forage, Assainissement, Location de matériel TP  
57 rue du Pont du Houblon - 03 27 95 60 16
- **THOMAS MAINTENANCE** - Bricolage – Jardinage – Services divers... Thomas CARPENTIER - 06 51 41 19 55  
eurl.thomas.maintenance@gmail.com
- **VR DISTRIB** - Outils coupants et Affûtage - Chaînes tronçonneuse, lames carbures, tondeuses.  
Vincent ROCHER - 345 rue du fief - 06 79 91 48 19  
vincent.rocher@outlook.fr

**Vente à la ferme**

- **FONTENIER LESUEUR Aline** : élevage OVIN  
06 63 65 85 24 - alineles@hotmail.com

Votre entreprise est installée à Bouvignies et vous n'apparaissez pas dans ce journal, merci de nous le signaler...

## Numéros d'urgence

- **Samu : 15** - Service d'Aide Médicale Urgente
- **Sapeurs pompiers : 18** - vies en danger (malaise, blessure grave, départ de feu, accident de la route, noyade, inondation, etc.).
- **Police secours : 17** - en cas d'urgence et besoin d'une intervention rapide pour protéger les personnes et/ou les biens. Si la situation ne relève pas d'une urgence, appeler la gendarmerie.
- **Gendarmerie d'ORCHIES : 03 20 71 80 57**  
7 Rue des 3 Bonniers Marins, Orchies 59310  
Lundi au Samedi : 08h00 - 12h00, 14h00 - 18h00 et  
Dimanche: 09h00 - 12h00, 15h00 - 18h00
- **Numéro d'urgence européen : 112** - Appels d'urgence dans l'ensemble de l'UE
- **Samu social : 115** - associations non gouvernementales venant en aide aux personnes démunies.
- **Alerte attentat - Alerte enlèvement : 197** - Lorsque qu'une alerte est diffusée et que vous disposez d'informations pouvant aider les enquêteurs.
- **Centres antipoison de Lille : 0 800 59 59 59**
- **Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114** - par SMS.

## Numéros utiles nationaux

- **Pharmacie de garde : 32 37**
- **SNCF et RATP : 31 17** - Si vous êtes témoin d'une situation qui présente un risque pour votre sécurité ou celle des autres voyageurs.
- **Secours en mer : 196** - centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage
- **Urgence aéronautique : 191** - pour tout usager en situation de détresse, ou témoin direct d'un accident d'aéronef

## Urgence électricité et gaz

- **Électricité : 09 72 67 50 59**
- **Gaz : 0 800 47 33 33**

## Addictions

- **Tabac info services : 39 89** - Point sur votre consommation. Comment arrêter ?
- **Alcool info services : 09 80 98 09 30** - Professionnels formés aux problèmes d'usage et de dépendance à l'alcool, écoute sans jugement et confidentielle, informations précises et aide personnalisée.
- **Drogues info services : 0 800 23 13 13** - Aide et soutien adaptés aux besoins de chacun
- **Joueurs info services : 09 74 75 13 13** - information, aide, soutien

## A conserver



## Numéros d'aide aux victimes

- **Enfance en danger : 119**
- **Violences conjugales : 39 19** - 24h/24 et 7 j sur 7.
- **Harcèlement scolaire : 30 20** – aide aux victimes et aux parents
- **Net Ecoute - Cyberharcèlement des jeunes : 30 18** - gratuit, anonyme et confidentiel
- **Prévention du suicide : 31 14 - gratuit**, 24h/24 et 7j/7. Réponses adaptées auprès de professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale (psychiatres, infirmiers spécialisés et psychologues).
- **France victimes : 116 006** - 7j/7. Pour les victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques, accident de la route, vol, escroquerie...
- **Numéro unique d'accès au droit : 30 39** - Gratuit - Point-justice de proximité.
- **Radicalisation : 0 800 00 56 96** - du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, permet à toute personne ayant un doute sur une radicalisation ou un questionnement sur le sujet, de s'informer.
- **Infos Escroqueries : 0 805 80 58 17** - Composée de policiers et de gendarmes, pour informer, conseiller et orienter les personnes victimes d'une escroquerie.
- **Point d'écoute sur la prostitution des mineurs : 07 57 76 46 58** - Du lundi au vendredi